

# LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

## • SUISSE •

ORGANE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTROLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

ABONNEMENTS:	Un an	Six mois
Suisse	Fr. 14.05	Fr. 7.05
Union postale	» 25.—	» 13.—
Majoration pour abonnement par la poste		
Compte de chèques postaux IV b 428		

Paraissant le Mercredi à La Chaux-de-Fonds  
LES CONSULATS SUISSES A L'ETRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL

Annonces: Publicitas, S. A. suisse de Publicité, 21, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.— Succursales et agences en Suisse et à l'étranger

ANNONCES:	
suisse	15 centimes, offres et demandes de places 10 centimes le millimètre,
étrangères	20 centimes le millimètre.
Les annonces se paient d'avance.	

### L'économie dirigée américaine

L'économie dirigée est en vogue. Devant les difficultés économiques et financières exceptionnelles, les gouvernements, les uns après les autres, ont quitté leur rôle normal de contrôleurs du bien-être commun et sont intervenus dans la mêlée, « en faveur » du commerce, de l'industrie et des finances. Nous en savons quelque chose chez nous. Toutefois, ce qui se passe ailleurs l'emporte de beaucoup.

Les Etats-Unis battent, une fois de plus, les records mondiaux. A leur décharge, l'intensité unique, aussi, des troubles économiques et financiers et le fait qu'un gouvernement nouveau, qui a proclamé l'impérialisme de celui auquel il succède, se croit obligé de faire vite et mieux pour répondre à la confiance que le peuple a mise en lui. Le gouvernement américain paraît, en effet, déterminé à pratiquer, intégralement, une économie dirigée.

Voyons-en les premiers résultats.

Il n'est pas difficile de se documenter. Les autorités américaines, elles-mêmes, y prennent soin. Sur la foi de leurs renseignements et des informations qui proviennent des correspondants européens établis dans l'Union, on peut, statistique en mains, suivre la marche des affaires aux Etats-Unis. C'est ce qu'ont fait la presse technique et nos grands instituts financiers dans leurs revues mensuelles.

On ne peut avoir la prétention de tirer, six mois après l'instauration du nouveau régime, une conclusion sur ses résultats. Il est même difficile d'interpréter, exactement, les tendances quelque peu indéfinies qu'on croit discerner là-bas. Par ailleurs, le gouvernement américain a-t-il vidé le sac à surprises de son programme? Il ne peut donc s'agir que de noter les premiers effets de mesures dont la plus radicale, la suspension de la convertibilité-or du dollar, ne date que d'avril dernier.

Lorsque M. Roosevelt est arrivé au pouvoir, il se trouvait en face d'une situation quasi désespérée. Il fallait agir vite et avec énergie. Une foule de débiteurs était devenue incapable de répondre à leurs engagements. Il s'ensuivait que la situation des banques était précaire. Les capitaux étrangers refluaient sur la vieille Europe. Les Américains, eux-mêmes, thésaurisaient en dépit des conseils... intéressés du monde financier. La contraction de la vie économique et la misère engendrée par les krachs financiers entraînaient une diminution énorme de la consommation. Le chômage se faisait inquiétant.

Coup sur coup, de Washington, partirent des lois et des décrets: ordre de fermeture des banques, leur réouverture n'étant autorisée que sous certaines conditions; création d'instituts financiers, avec l'aide de l'Etat et sous son contrôle, dans le but de donner une valeur aux hypothèques sur terrains et immeubles; suspension de la convertibilité de la monnaie, à laquelle nous avons fait allusion tout à l'heure; coordination des Railroads et contrôle officiel; imposition de codes industriels

réduisant les heures de travail, augmentant les salaires, dans l'intention de ressusciter la capacité d'achat, et restreignant la concurrence déloyale; mise en œuvre de gros travaux publics pour occuper les chômeurs et leur rendre un pouvoir économique; restriction de la production du pétrole, du blé, du coton, etc., afin de lutter contre l'exagération et, d'autre part, l'avilissement des prix.

Ce programme manifeste, sans doute, un interventionnisme de l'Etat inusité. A toute époque autre que celle-ci, il eût été considéré comme la marque inéluctable de la folie. Aujourd'hui, il a trouvé, dans les sphères de l'intelligence, de nombreux appuis et il a derrière lui la majorité de la population américaine!

On peut se permettre, à la distance où nous sommes, de critiquer ses points les plus saillants: le principal, une fois de plus, la convertibilité-or du dollar. Cette mesure, en effet, ne saurait subsister longtemps sans danger. Une stabilité de fait doit intervenir sans trop tarder, si l'on veut que les transactions commerciales et industrielles reprennent normalement. Cette reprise est nécessaire au redressement, objectif du gouvernement démocrate. Elle ne peut intervenir sans crédit.

Or, il paraît impossible au gouvernement le plus dictatorial — et Washington ne l'est pas — d'obliger les banques à traiter à long terme — condition nécessaire — de l'argent dans une monnaie instable, que disons-nous, peut-être dévalorisée à bref délai. D'autre part, comment l'Etat se procurerait-il les sommes considérables indispensables à ses travaux et à l'appui financier qu'il octroie à qui le lui demande, si le public encore fortuné refuse, par défiance envers la devise nationale, de souscrire à de nouveaux emprunts.

Mais le gouvernement a-t-il, réellement, la possibilité de stabiliser? Peut-il choisir son moment et le niveau favorable? Tout dépend de la situation des Federal Reserve Banks. Celle-ci, quoi qu'on ait dit, reste saine. Même à l'ancienne parité-or, la couverture métallique dépasse, de beaucoup, le minimum légal: 40 % pour les billets, 35 pour les dépôts. Et, même, comme la valeur-or du dollar papier a, effectivement, baissé, la couverture qui apparaît dans les bilans des F. R. B. est plus favorable encore qu'il ne semble à première vue, le métal n'y ayant pas été revalorisé. Le rapport des réserves aux engagements était, en septembre 1932, de 60 %, de 65, même, en janvier 1933. A l'apparition du nouveau gouvernement, en mars, il était tombé à 40 % Allait-il défaillir, encore, devant un programme extraordinaire? Pas du tout: au milieu de septembre dernier, il est plus haut que jamais: 67 %.

Cette couverture, très satisfaisante, ne liquide pas, pour cela, les difficultés que rencontrent les industriels. Les banques ne leur concèdent toujours pas de crédits suffisamment longs, à des taux suffisamment bas pour qu'ils puissent reprendre leur activité dans les conditions doublement difficiles,

### Les négociations économiques de la Suisse

La Suisse a entamé, actuellement, des négociations commerciales avec l'Allemagne, la France et la Pologne; tous ces pays constituent pour nous des importants débouchés et nous, d'autre part, sont pour eux un de leurs meilleurs clients. Passons sommairement en revue les dernières négociations:

**Allemagne.** — Le Conseil fédéral a pris connaissance, dans sa séance de vendredi, d'un rapport du Chef du Département fédéral de l'économie publique sur l'état des négociations. Il a constaté, avec regret, que les résultats obtenus jusqu'ici ne sont pas satisfaisants pour notre pays. Il a donné comme instruction à la délégation suisse d'insister à nouveau tout particulièrement sur le fait que la Suisse ne peut plus supporter l'excédent considérable d'importation de marchandises qui subsiste dans ses relations avec l'Allemagne, même après déduction des prestations allemandes dans le domaine financier et touristique et que cet excédent doit absolument être balancé ou tout au moins très fortement réduit, moyennant la concession par l'Allemagne de facilités importantes pour notre exportation et le trafic touristique. Il est à présumer que la délégation allemande soumettra à son gouvernement les déclarations de la Suisse, afin de recevoir des instructions définitives et que les négociations subiront de ce fait une nouvelle interruption d'une semaine.

**France.** — Le cours des choses laisse des prévisions assez pessimistes; la France, comme on le sait, a dénoncé le traité de commerce avec la Suisse pour le 1er décembre prochain. Jusqu'à cette date, une nouvelle réglementation doit être trouvée, à moins qu'un contre-temps ne vienne entraver les pourparlers en cours.

**Pologne.** — Le 11 octobre est entré en vigueur le nouveau tarif douanier polonais qui, comparative-ment au tarif jusqu'ici en vigueur, introduit une forte différenciation de la nomenclature. Il contient, en effet, pas moins de 1275 positions, tandis que le tarif caduc n'en avait que 217. Nombre de taux du nouveau tarif, principalement ceux pour l'horlogerie, sont beaucoup plus élevés que ceux du tarif défunt.

Jusqu'à présent, le nouveau tarif a servi de base aux accords conclus avec divers pays. Des négociations sont en cours avec la France, la Tchécoslovaquie, la Suisse et les Pays-Bas.

### Chronique financière et fiscale

#### Service de compensations.

Situation au 7 novembre 1933

<b>Bulgarie.</b>	
Avoir suisse à la Banque Nationale de Bulgarie	fr. 9,149,901.26
Paiements aux exportateurs suisses	» 7,985,908.15
Solde Avoir Suisse	fr. 1,163,993.11
A ajouter:	
Créances suisses non échues en Bulgarie	» 7,851,776.82
Total à compenser	fr. 9,015,769.93
Dernier Bordereau payé No. 4724/2816.	

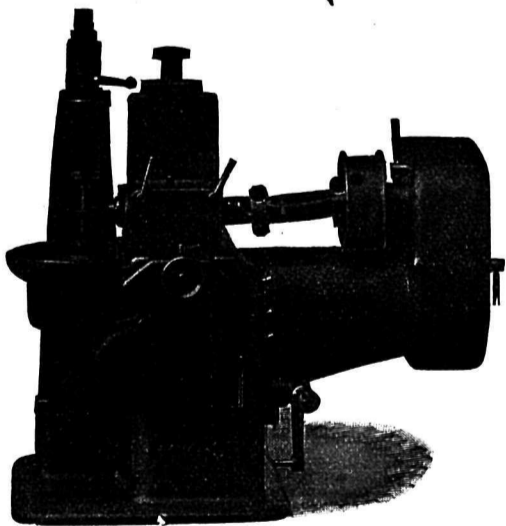
Installation de dépoussiérage  
pour  
**Lapidaires, Tours à polir, etc.**  
Innombrables références, 35 ans d'expériences  
**Ventilation S. A., Stäfa**  
P 6 Z Zurich

**Mouvements baguette**  
3 et 4<sup>1</sup>/<sub>4</sub>"" Eta, 3<sup>3</sup>/<sub>4</sub>"" Fontainemelon, 4<sup>1</sup>/<sub>4</sub> et 4<sup>3</sup>/<sub>4</sub>"" Peseux, 6<sup>3</sup>/<sub>4</sub>"" Aurore, 8<sup>1</sup>/<sub>2</sub>-12""  
F. H. F. plats, ainsi que tous mouvements ronds et de forme, de 4<sup>3</sup>/<sub>4</sub> à 9<sup>3</sup>/<sub>4</sub>""  
en qualité soignée sont fournis par  
**BENOIT FRÈRES**  
Téléphone 22.735 **LA CHAUX-DE-FONDS** Rue du Parc 128

**Vve Henri Butzer** FABRIQUE D'ÉTAMPES  
MAISON FONDÉE EN 1899  
La Chaux-de-Fonds (Suisse) pour tous genres d'industries  
Téléphone 21.957 SPÉCIALITÉ:  
\* **Étampes de boîtes** \*  
argent, métal, or, bijouterie.

Découpages soignés pour l'Horlogerie  
**CH. BAERTSCHI, ST-IMIER**  
Téléphone 41 Mécanicien, Faiseur d'étampes Rue du Soleil 7  
Tous genres de découpages. Toutes séries.  
Spécialités: Barettes, Masses, Tirettes avec plots emboutés.  
Pièces repassées. — Anglages. — Rondelles  
pour taillages.  
Prix modérés. Travail consciencieux.  
Maison fondée en 1899.

## MIKRON S. A.



Fabrique de Machines

**BIENNE**

Téléphone 48,18

Machines modernes

pour la fabrication de  
l'ébauche.

Tours et fraiseuses  
d'outilleurs.

**OUTILS - DIAMANTS**  
pour tous usages techniques  
(Outils de la maison A. Shaw & Son, Londres)  
**BOART-CARBONE-ECLATS**  
GRENATS BRUTS, importation directe.  
**S. H. K A H L, Diamants, Genève**  
12, Boulevard du Théâtre  
Agent de J. K. SMIT & ZONEN, Amsterdam

**BANQUE CANTONALE DE BERNE**  
GARANTIE DE L'ÉTAT GARANTIE DE L'ÉTAT  
Toutes opérations de  
**BANQUE - BOURSE - CHANGE**  
ESCOMPTE DE PAPIER COMMERCIAL  
AVANCES SUR TITRES — GÉRANCES DE FORTUNES  
aux conditions les plus avantageuses.  
Conseil sur le placement de capitaux et sur toutes questions financières en général.  
Achat et vente de Métaux précieux à Bienne, Tramelan, Saignelégier, Le Noirmont, Porrentruy.  
Succursales et Agences de la région horlogère:  
Bienne, St-Imier, Porrentruy, Moutier, Delémont, Tramelan, Neuchâtel, Saignelégier, Noirmont, Malleray, Laufen

**Quel siècle vivez-vous?**  
De nos jours, ce n'est plus l'ancienneté d'une entreprise qui en fait la valeur, mais bien la façon dont elle s'adapte au temps moderne.  
Soyez de votre temps  
Essayez nos services.  
**L. MONNIER & C<sup>o</sup>**  
**LA CHAUX-DE-FONDS**  
Télép. 22.438 Tourelles 38  
Service „MONYCO“, garnissage de radium prompt, soigné, consciencieux, aux plus justes prix.  
Représentants pour la Suisse des Matières lumineuses:  
**MERZ & BENTELI, BERNE (BUMPLIZ)**

**TANIC**  
Spécialité de brucelles fines pour régleurs  
Pincés à couper, pincés aux tenons, etc.  
**TERRIER FRÈRES**  
**MONTIGNEZ J. B.**

Voyageur d'horlogerie, large clientèle Italie, cherche représenter ou voyager pour sérieuse fabrique d'horlogerie ou article concurrence.  
Premières références.  
Ecrire: Porte d'arme 135027 Questura Salerno, Naples, poste restante.

### A vendre

300 mouvements 7<sup>3</sup>/<sub>4</sub> lig. ancre, Felsa, 15 rubis rouge.  
Bonne qualité.  
Prix avantageux.  
Faire offres sous chiffre L 22492 U à Publicitas Bienne.

### Employé supérieur

d'origine Suisse, actuellement en France, cherche fabrique d'horlogerie qui serait disposée à ouvrir succursale ou bureau de vente. Qualité de vendeur et connaissance parfaite de la clientèle. A défaut, accepterait emploi stable en Suisse.

Ecrire à Publicitas sous P 3870 C à La Chaux-de-Fonds, qui transmettra.

Mouvements 8<sup>3</sup>/<sub>4</sub>-9<sup>3</sup>/<sub>4</sub> et 10<sup>1</sup>/<sub>2</sub> lig. 15 r.

sont cherchés en qualité bon courant par maison d'exportation.

Paiement comptant.

Faire offres avec indication de prix sous chiffre W 22522 U à Publicitas Bienne.

**Grèce.**

Avoir suisse à la Banque Nationale de Grèce	fr. 1,159,385.43
Paiements aux exportateurs suisses	» 1,118,479.42
Solde Avoir Suisse	fr. 40,906.01
<b>A ajouter:</b>	
Créances suisses non échues en Grèce	fr. 2,544,455.97
Total à compenser	fr. 2,585,361.98

Derniers Bordereaux payés Nos. 2109 1945 2165.

**Hongrie.**

Solde en faveur d'exportateurs suisses	fr. 2,931,447.84
<b>A ajouter:</b>	
Créances suisses encore déclarées	fr. 3,625,672.36
Total à compenser	fr. 6,557,120.20

Dernier Bordereau payé No. 3689/136.

**Roumanie.**

Avoir Suisse à la Banque Nationale de Roumanie	fr. 9,269,410.48
Paiements aux exportateurs suisses	fr. 7,359,203.64
Solde Avoir Suisse	fr. 1,910,206.84
<b>Autres créances déclarées non encore échues en Roumanie</b>	» 27,172,448.72
Total à compenser	fr. 29,082,655.56

Derniers Bordereaux payés Nos 3600/4312/4398/3915.

**Yougoslavie.**

Avoir Suisse à la Banque Nationale de Yougoslavie	fr. 11,752,613.28
Paiements aux exportateurs suisses	» 10,900,688.35
Solde Avoir Suisse	fr. 851,924.93
<b>Créances suisses non échues en Yougoslavie</b>	» 2,805,979.99
Total à compenser	fr. 3,657,904.92

Dernier Bordereau payé No. 8556/8060.

**Grèce. — Impôt sur le chiffre d'affaires.**

Selon communication de la Légation de Suisse à Athènes, une loi est entrée en vigueur le 16 octobre dernier fixant un impôt de 1,5 % *ad valorem* sur le chiffre d'affaires, auquel les articles importés sont assujettis.

L'impôt est prélevé sur la valeur de la marchandise, y compris le droit de douane, taxes de consommation et tout autres impôts, ports, assurance, etc.

**L'économie dirigée américaine**

(Suite de la première page.)

d'abaissement du prix de vente, que nécessite l'appauvrissement de la population américaine, et d'augmentation des salaires, qu'impose l'Etat.

Celui-ci se rend compte du fardeau qu'il fait peser sur les patrons. En rachetant d'importants montants de fonds d'Etat, les F. R. B. engageant, depuis quelque temps, les banques à créditer le monde des affaires plus libéralement. Celles-ci, de fait, étaient surchargées de titres gouvernementaux. Mais, ces achats massifs ont soulevé d'autres craintes de la part des prêteurs. L'Etat ne sera-t-il pas acculé à une nouvelle inflation? Tout bien considéré, ces achats ne sont hors de proportion avec les réserves des banques officielles. Elles n'atteignent, d'ailleurs, pas les achats de 1932.

Une autre inquiétude paraît plus justifiée: l'ampleur de nouvelles émissions de fonds d'Etat, ce qui signifie l'augmentation de la dette publique. Celle-ci n'était, encore, en 1916, que de 1 milliard de dollars. Trois ans plus tard, elle avait passé à 26. En 1930, elle redescendait à 16. Avec la crise, elle n'a cessé de croître à nouveau et, au début de septembre, se montait à 23 milliards. Ce qui est encore plus défavorable, c'est qu'une proportion inquiétante de cette dette, plus de 60 %, est à courte échéance, à six ans et moins, et que plus de la moitié se trouve entre les mains de banques seules.

On voudrait savoir comment le gouvernement entend se retourner. Le programme du Trésor n'est pas encore connu. On a l'impression que l'essai d'économie dirigée n'est pas désordonné, puisqu'il s'accompagne des mesures classiques de redressement: compression des dépenses, création d'impôts

nouveaux. L'admiration effectue de sévères économies et le président exhorte les anciens combattants qui ne sont pas dans la gêne à ne pas insister sur le paiement intégral de leur pension et le versement immédiat du « bonus », dont on a tant parlé. Quant aux revenus, on paraît en attendre d'importants du retour au régime humide qui se généralise de plus en plus.

L'activité industrielle américaine ressort de quatre indices principaux: du nombre des wagons de marchandises chargés. Ici notable augmentation, intervenue, ce qui est typique, dès la seconde semaine de mars. De la production d'électricité. Même période de reprise, due, surtout aux ventes de courants industriels et, depuis juin, de ventes au consommateur privé. De l'activité des aciéries. Le renouveau date l'avril, provenant des commandes pour l'automobile et les chemins de fer. Il y a toutefois régression depuis août, mais la marche est encore supérieure à celle de l'an dernier. De l'activité des filatures de coton. L'amélioration s'est effectuée, en mai, contrairement à la tendance de 1932, à pareille époque.

Pour ce qui est de l'activité commerciale et de la consommation du public, il est malaisé de s'en faire une idée. La spéculation influence la vente des matières premières et la production. Quelques indices, cependant, reflètent une consommation réelle: la vente des automobiles. La General Motors a pu, très favorablement, comparer le retour saisonnier de 33 à celui de 32. Le chiffre d'affaires de la Montgomery Ward Co., un grand magasin, est, cette année-ci, en surplus marqué, dès avril, sur l'an dernier. L'écoulement des cigarettes est en accroissement sensible, depuis mai.

En résumé, il y a, indéniablement, amélioration générale de l'activité industrielle et commerciale depuis mars 1933. Mais, la tendance s'est affaiblie à la fin de l'été. Il faut attendre les chiffres de l'automne pour savoir si les mesures appliquées par le nouveau gouvernement ont influencé l'économie de façon durable ou si la reprise du printemps n'a été provoquée que par les espoirs qu'on fondait sur un programme révolutionnaire.

Si les effets les plus visibles ne sont, apparemment, pas mauvais, la théorie de toute cette action reste, toutefois, discutable. Mais force nous est d'attendre, encore, quelques mois pour savoir dans quel sens la situation évoluera. *Ch. B.*

**Prescriptions étrangères en matière de devises**

(Des Informations Economiques, OSEC, Lausanne)

**Colombie.**

Les détenteurs de traites sur l'étranger n'en devront vendre dorénavant que le 15 % à la Banque d'Etat, au cours de 113 % sur New-York. La Banque d'Etat prélève, comme intermédiaire entre l'offre et la demande des devises, une commission de 1/8 % et octroie les autorisations d'achat comme auparavant en accord avec la Commission de contrôle des devises.

**Esthonie.**

Les prescriptions sur le trafic des devises ont été adoucies. Il sera maintenant permis aux banques privées de garder, pour leur usage, des devises pour un montant illimité. De plus, les banques pourront faire des achats et ventes de devises entre elles, dans le cadre des cotations boursières officielles, sous condition de mettre la Banque d'Etat au courant de ces affaires. La Banque d'Etat octroiera aussi des autorisations pour l'achat des devises, sans indication de la banque auprès de laquelle les devises doivent être achetées. De cette façon, les commerçants pourront se fournir en devises auprès de leur banque habituelle. La procédure à suivre pour l'octroi de devises a été simplifiée. Les autorisations sont accordées si possible le jour de la demande pour les cas suivants: couverture de frais de transport et assurance, virement en couronnes esthoniennes du compte d'un correspondant étranger à un autre compte semblable, même lorsque ces comptes ne sont pas à la même banque; dans ce dernier cas, les deux correspondants intéressés doivent habiter le même pays;

expédition à l'étranger par la poste de chèques qui sont vendus en couverture de traites munies de la mention « exportation autorisée » ou pour l'expédition de traites de prolongation. La Banque d'Etat peut aussi, grâce à la procédure simplifiée, munir ces derniers de son sceau. Les paiements effectués par des comptes d'étrangers en couronnes au profit de personnes ou maisons peuvent être faits sans limite à l'intérieur du pays, que les bénéficiaires habitent le pays ou l'étranger. Toutefois, il est interdit de régler des dettes provenant d'exportations au moyen de ces paiements.

Le règlement des anciennes dettes étrangères sera pratiqué de façon que les premiers pays pris en considération soient ceux avec lesquels la balance commerciale esthoniennne, d'après la statistique de ce pays, est active.

**Grèce.**

Nous rendons nos lecteurs spécialement attentifs au fait que le bulletin de la situation du clearing de la Banque Nationale Suisse du 31 octobre n'indique pour la Grèce aucun compte ayant un solde de paiements. Ainsi toutes les sommes ont été payées, qui, en Grèce, étaient versées pour des livraisons de marchandises suisses ou étrangères avant et après l'introduction du moratoire.

Il est permis de se demander, dans cette situation, si nos exportateurs n'ont pas, jusqu'à maintenant, sous-estimé les possibilités de transfert pour les paiements de Grèce. Notre statistique commerciale indique, en effet, pour les 9 premiers mois de 1933, une exportation de fr. 1,587 millions seulement contre 2,038 millions pour la période correspondante de l'année précédente.

Dans tous les cas, il est à recommander que nos exportateurs fassent effectuer les paiements aussi rapidement que possible pour les avoirs inscrits mais pas encore payés, qui s'élèvent à environ 1 million de francs. Les créances résultant de la livraison de marchandises qui sont tombées sous le coup du moratoire constituent un problème spécial. On peut souvent constater que les créanciers suisses n'exigent pas toujours avec assez d'énergie le paiement de la cote semestrielle prévue de 10 %; à ce propos, nous rappelons que la Banque de Grèce accepte également des paiements plus importants si débiteur et créancier s'entendent à ce sujet.

**Lettonie.**

Dans le tableau de répartition par catégories de marchandises et par pays des devises octroyées en septembre, la Suisse vient au 8<sup>e</sup> rang avec un montant de 1,54 %.

**Roumanie.**

Le retrait des billets de 1000 lei qui devait durer jusqu'au 16 octobre 1933, durera en réalité jusqu'au 31 décembre de cette année. A cette date, les billets en question perdront leur valeur.

Au sujet des créances relatives à des livraisons de marchandises d'avant le 31 octobre 1932, nous recommandons aux intéressés de demander à leurs débiteurs roumains le prochain paiement des montants correspondants.

**Commerce extérieur****Suisse.**

Selon rapport de la Direction générale des douanes, Section de la statistique du commerce, le résultat de notre commerce extérieur en octobre confirme à nouveau l'impression qu'elle a eue précédemment, c'est-à-dire que peu à peu une légère et lente amélioration se faisait sentir dans la situation de notre marché extérieur. En effet, les importations s'élèvent à 144,5 millions de fr. en octobre 1933 (136,2 millions de fr. en septembre 1933) et ont donc augmenté de 8,3 millions de fr. Les exportations atteignent 77,6 millions de fr. (71,4 millions de fr. en septembre 1933) et participent pour 6,2 millions de fr. à l'augmentation globale.

Comparativement au mois d'octobre 1932, la valeur des importations a diminué de 9 millions de fr. (- 6,2 %); celle des exportations accuse une augmentation de 1,5 millions de fr. (+ 2,2 %).

Sur la base des chiffres ci-dessus, le déficit de la balance commerciale est ramené de 75,5 millions de fr. en octobre 1932 à 66,9 millions de fr., en octobre 1933. Toutefois, comparativement au mois précédent, l'excédent des importations a augmenté de 2,1 millions de fr. A ce sujet, nous faisons remarquer qu'une tendance de développement semblable durant cette partie de l'année peut être considérée comme un signe normal du mouvement des affaires en automne.

Sur ce point, notons que pour porter un jugement objectif sur les résultats mensuels du commerce

**FABRIQUE DE RESSORTS****RESSORTS SOIGNÉS**

Temple allemand 91,93,95

**LA CHAUX-DE-FONDS**

Téléphone 23.440

**V. GEISER & FILS****Grossistes**

Si vous vous intéressez à des mouvements et montres 3 3/4, 4 1/4, 5 1/4, 6 3/4, 8 3/4 et 10 1/2 lig., ancre, livrés régulièrement en une qualité irréprochable et à des prix défiant vraiment toute concurrence, adressez-vous sous chiffre P 5231 J à Publicitas St-Imier.

**QUEL****FABRICANT D'HORLOGERIE**

exportateur, s'adjoindrait la fabrication d'un collègue.

Motif: suppression frais généraux.

Offres case postale 149, Bienne.

**A VENDRE**

pour cause imprévue Atelier de nickelage moderne, dans localité industrielle. On mettrait au courant des procédés. Bonne affaire pour preneur sérieux. Travail assuré.

S'adresser sous chiffre P 3887 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Un des plus beaux magasins d'

**horlogerie-bijouterie**

de Suisse, pour cas force majeure, est

**à remettre**

Excellente ancienne affaire.

Facilités accordées à personne capable, sérieuse.

Ecrire sous chiffre V 69082 X à Publicitas Genève.

**Industrie nouvelle**

Pour cause de départ, le brevet d'un appareil, récemment inventé, est à vendre.

Affaire très intéressante et d'exploitation facile.

Faire offres sous chiffre P 3907 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

**Fabrikanten!****Uhren: Lager od. Liquidationsposten gesucht.**

Eilofferten unter Chiffre P 3903 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.

**Brevets****W. Moser, Ing. Cons.****La Chaux-de-Fonds**

78, rue Léop. Robert, Tél. 22.182

**Bienne**

43, rue de la Gare, Tél. 52.55

**A remettre fabrication d'horlogerie**

avec marque bien connue.

Loyer avantageux.

Event. association avec horloger capable.

Offres sous chiffre F 22543 U à Publicitas Bienne.

**Horlogerie****Liquidation de toutes mes montres et fournitures.**

Faire offres sous chiffre

**U 22567 U à Publicitas Bienne.****10 1/2 lig. ancre**

Cherchons fournisseur régulier pour mouvements 10 1/2 lig. ancre, 10 et 15 pierres, article très bon marché.

Offres sous chiffre **P 5432 J à Publicitas St-Imier.****On demande à acheter**1 machine à contourner **MIKRON**, ancien modèle.2 machines à arrondir **BURRI**.Offres sous chiffre **T 22565 U à Publicitas Grenchen.****A vendre**

A cause de liquidation on veut céder au prix bon marché:

34 cartons sav. 19 lig. ancre,

8 rubis, plaqué,

12 cartons lep. 19 lig. ancre,

10 rubis, syst. Roskopf, argent, contrôle anglais.

15 cart. 10 1/2 ancre, 15 rubis heures sautantes, chromés,

8 cartons mouv. 10 1/2 ancre,

15 rubis, cad. mét., ronds,

2 cartons mouv. 18 1/2 lig. ancre,

15 rub. rouges, 22/12,

1 gr. et 4 douz. assortiments 10 1/2 Eta et 12 Michel,

2 gr. de boîtes argent ronds, contr. angl., 13 et quelq. grosses cadrans et aiguilles.

Offres sous chiffre **D 5142 Sn Publicitas Chaux-de-Fonds.****4<sup>me</sup>****Foire Suisse de l'Horlogerie Bâle****7-17 avril 1934**

Cette Foire spéciale est placée sous les auspices d'un comité de patronage qui lui assure des collaborations dans toutes les régions horlogères du pays

Prospectus et formulaire d'inscription auprès du Bureau de la Foire Suisse à Bâle et auprès des Chambres de Commerce de Bienne, La Chaux de Fonds, Genève, Neuchâtel et Soleure

Délai d'inscription: 10 janvier 1934

**Mouvements à sortir par Maison suisse.**

Séries régulières en 3 3/4, 4 1/4, 5 1/4, 8 3/4, 10 1/2, 12, 13", ancre 15 pierres. 5 1/4" cylindre, 3/4 platine, sous 4 et 6 pierres.

Faire offre avec tous derniers prix du jour pour séries importantes et suivies, livraisons successives à partir de 1934 sous chiffre **P 5468 J à Publicitas St-Imier.**

**Spécialité de Rondelles Grenat et Vermeil**

Qualité soignée

**Contrepivots en tous genres****A. POLLENS FILS****VAULION (Suisse)**

Téléph. 42.02

Chèque postal II. 252

**L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE**

OFFICE FONDÉ EN 1913

**Renseignements****Contentieux****Bulletin mensuel**

Siège social:

**La Chaux-de-Fonds**

Téléphone 21.756

Léopold Robert 42

Le 21<sup>me</sup> exercice commence le 1<sup>er</sup> janvier 1934; les nouveaux membres seront exonérés de la cotisation pour 1933. Pour faire partie de l'Institution, il y a lieu d'être inscrit au Registre du Commerce. Demandez sans tarder les conditions d'admission.

extérieur, il faut tenir compte du fait que le mouvement véritable des conjonctures peut être parfois couvert par d'autres répercussions. Ainsi, les conjonctures, les influences saisonnières, les modifications de prix et de qualité, la durée de production inégale des mois, de même que les incidences statistiques se trouvent souvent enchevêtrées, de sorte qu'il n'est pas possible d'indiquer exactement, par des chiffres, les effets de chacun de ces facteurs en particulier et de déterminer pour chacun d'eux les causes perturbatrices.

Pendant les années 1927-1929, le mois d'octobre — compté par jour de travail — était généralement un des mois durant lesquels les exportations étaient les plus fortes, tandis que janvier atteignait le point le plus bas. Or, par suite de la crise sévissant dans le commerce avec l'étranger, ces tendances ont changé. En effet, on remarque que, durant les années 1930-1932, le mois d'octobre figure parmi les mois les moins animés. Par contre, en 1933, la tendance générale s'est modifiée à nouveau, en ce sens que le mois d'octobre accuse les chiffres d'exportations les plus élevés. La moyenne des exportations par jour ouvrable atteint ce mois-ci 3 millions de fr. (2,7 millions de fr. en septembre 1933) et a dépassé de ce fait, en 1933, les chiffres de février et d'avril réunis. Les phénomènes saisonniers, aussi

bien que les conjonctures du moment, participent à ce développement de notre marché des exportations.

Actuellement, le mouvement de reprise de notre commerce extérieur repose sur la situation plus favorable du marché des exportations des industries métallurgique et chimique. En tout premier lieu, citons aussi le regain d'activité dans l'industrie des montres. Si l'amélioration constatée dans l'industrie horlogère est peut-être aussi due à des commandes saisonnières, remarquons toutefois qu'en 1931, les exportations de montres avaient diminué de septembre en octobre.

Le nombre de pièces a passé de 1,092,000 en octobre 1932 à 1,241,800 en octobre 1933 (1,103,800 en septembre 1933) accusant une valeur de, respectivement, 8,9, 10,1 et 8,6 millions de francs. Nous donnons ci-dessous le détail de cette exportation.

Si le résultat actuel des importations, calculé d'après la valeur, est supérieur de 8,4 millions de fr. à celui du mois précédent, il y a lieu de remarquer que les importations d'octobre 1933, comparativement à celles du mois de septembre, par suite des modifications de prix, sont surévaluées. Le fait que dans l'ensemble un renchérissement des marchandises importées s'est produit, est démontré par la baisse de 2 % au total, constatée pour les quantités des importations (— 0,2 millions de q.) et par la hausse des valeurs de 6,1 % (+ 8,4 millions de fr.).

**Exportation suisse d'horlogerie, etc., en Janvier-Octobre.**

	1913 Pièces	1931 Pièces	1932 Pièces	1933 Pièces
931 Mouvements finis	871.640	1.710.951	1.297.301	1.436.106
933 a Boîtes de montres brutes ou finies en argent	201.747	46.890	14.168	18.963
933 b » » plaquées or	†	105.105	55.740	48.170
933 c » » en or ou platine	75.642	46.055	17.889	22.906
935 a Montres en métaux non précieux	6.439.794	3.318.474	2.042.905	2.233.862
935 b » » argent	2.777.640	207.557	84.388	64.748
935 c » » or	869.775	72.535	33.737	31.348
935 d Chronographes, etc.	20.776	64.660	42.676	39.125
936 a Montres-bracelets nickel, etc.	—	2.665.609	2.048.295	3.467.875
936 b » » argent	—	374.505	149.570	127.590
936 c » » or	187.286	469.835	179.617	181.539
936 d » » chronographes, etc.	—	4.972	5.283	9.814
936 e Autres montres	—	282.407	166.036	229.010
874 a/c) Orfèvrerie et argenterie, bijouterie kg.	3.810	4.836	1.646	1.233

† Comparaison impossible.

**Expositions, Foires et Congrès**

**Foire suisse d'échantillons de Bâle. en 1934.**

Il est bon de rappeler de temps à autre le but et le caractère de la Foire Suisse d'Echantillons. La Foire Suisse d'Echantillons est une institution économique, reconnue officiellement, qui, dans le bien général, coopère au développement de l'artisanat, de l'industrie et du commerce. Les Foires sont organisées par la « Société coopérative Foire Suisse d'Echantillons » dont font partie des gouvernements cantonaux, des associations économiques, des banques, des industriels, des artisans et des particuliers. La Confédération et le Canton de Bâle-Ville accordent leur appui à la Foire et lui versent annuellement des subventions.

La Foire Suisse a un caractère national par rapport à la participation; l'offre qui y est présentée est suisse. La Foire Suisse est cependant d'importance internationale en ce qui concerne la fréquentation. Il s'agit, en effet, pour elle, dans le pays tout d'abord, au delà des frontières ensuite, d'étendre les relations commerciales existantes et d'en provoquer de nouvelles. La Foire Suisse s'est aussi avant tout proposé d'encourager la bienfaisance et l'excellence de la production nationale.

La Foire Suisse est ouverte en première ligne aux fabricants et aux artisans qui y présentent les produits de leur propre fabrication. Les grossistes, les représentants et les agents peuvent également y prendre part sous certaines conditions. Les maisons qui font exclusivement le détail ne sont pas admises comme exposants à la Foire. La Foire veille par un contrôle sévère à ce que les marchandises qui sont exposées et celles qui font l'objet de commandes prises en Foire soient de provenance suisse. Il a été institué à cet effet des commissions de contrôle qui collaborent avec la Direction de la Foire.

Les marchandises de même nature sont réunies en groupes homogènes. Il a été prévu pour la Foire de 1934 21 groupes dont le 7<sup>e</sup> est réservé à l'horlogerie, la bijouterie et l'orfèvrerie; le 15<sup>e</sup> à la petite mécanique, les instruments et les appareils.

La Foire de l'Horlogerie, la Foire de la Construction, la Foire du Meuble, la Foire des Fournitures de Bureau seront organisées comme foires professionnelles distinctes dans le cadre de la Foire Suisse de 1934. Cette dernière comportera également, pour la deuxième fois, un groupe de Propagande touristique.

**Chronique des Associations patronales**

**Fédération suisse des Associations de Fabricants d'Horlogerie (F. H.)**

Dans l'assemblée générale des délégués de la F. H. du 7 courant, M. Maurice Vaucher, directeur de la « Recta S. A. », fabrique d'horlogerie à Bienne, a été élu à l'unanimité et à main-levée, président de la F. H., en remplacement du Dr. Richard décédé.

Nos félicitations à M. Vaucher pour sa flatteuse nomination.

**Société générale de l'Horlogerie suisse S. A.**

Dans sa séance du 8 novembre, le Conseil d'administration de la Société générale de l'Horlogerie Suisse S. A. a approuvé le deuxième rapport de gestion, ainsi que le bilan au 30 juin 1933, et a décidé de convoquer l'Assemblée générale ordinaire pour mercredi 29 novembre 1933, à 10 h. 30, à Neuchâtel.

Il a pris connaissance d'un rapport spécial sur la nouvelle proposition de réorganisation horlogère. La discussion qui a suivi a été très intéressante et elle sera reprise à la prochaine séance.

Enfin, le Conseil d'administration a appelé, à l'unanimité, à la direction de la Société générale de l'horlogerie Suisse S. A., M. Ernest Strahm, antérieurement directeur des Fabriques des montres Zé-nith, au Locle.

Nous félicitons sincèrement M. Strahm pour sa nomination.

**La retraite de M. Jules Maillard inspecteur fédéral des fabriques.**

C'est avec un sincère regret que nous avons appris la démission de M. Jules Maillard, comme inspecteur des fabriques du 1<sup>er</sup> arrondissement.

Entré au service de la Confédération, le 1<sup>er</sup> juin 1896, non seulement il montra dans l'accomplissement de sa tâche difficile une compétence et un dévouement vraiment remarquables, mais il s'intéressa aussi à tout ce qui touchait à la préparation professionnelle de la jeunesse et donna dans ce domaine nombre d'initiatives qui ont porté leur fruit.

Il montrait un intérêt tout spécial à l'industrie horlogère et tous ceux avec lesquels il s'est trouvé en contact, ne peuvent que louer la manière distinguée et affable avec laquelle il accomplissait son mandat.

Aussi, la Fédération Horlogère Suisse, est-elle persuadée être leur interprète en exprimant l'espoir que M. Maillard pourra jouir pendant de nombreuses années encore de la retraite bien méritée qu'il vient de prendre.

**Jubilé de M. E. Jenny Waldenbourg.**

Le 17 octobre dernier, M. Emmanuel Jenny, directeur des Fabriques d'horlogerie Thommen S. A., à Waldenbourg, a fêté ses 50 années de service dans cette maison. Ce jubilé rare a été fêté par la population entière de la localité, intimement liée avec les destinées de leur plus importante fabrique d'horlogerie.

Entré le 17 octobre 1883 comme commissionnaire dans la fabrique naissante, M. Jenny devint chef de bureau en 1893, directeur en 1906, lors de la transformation de cette fabrique en société anonyme, directeur-général et délégué du Conseil d'administration en 1916, charges que le jubilaire, âgé de 67 ans, revêt encore aujourd'hui avec une énergie rare.

Nous présentons au jubilaire nos plus sincères félicitations.

**Nomination au Conseil d'Etat neuchâtelois.**

Nous apprenons que le sympathique président de la Société suisse des fabricants de boîtes de montres en or, M. Jean Humbert, associé dans la fabrique de boîtes or Jean Humbert & Cie, à La Chaux-de-Fonds, a été appelé, par l'élection populaire des 11 et 12 novembre courant, au poste de Conseiller d'Etat du Canton de Neuchâtel. Si nous sommes bien informés, nous croyons savoir qu'il assumera la direction des Départements de l'Industrie et de l'Intérieur.

Nos sincères félicitations pour cette flatteuse nomination.

**Postes, Télégraphes et Téléphones**

**Correspondances de fin d'année à destination des pays hors d'Europe.**

A titre de renseignement pour les expéditeurs d'objets de la poste aux lettres pour les fêtes de fin d'année, la liste ci-après indique les derniers départs des courriers de Suisse à destination des principaux pays situés hors d'Europe. Sauf circonstances imprévues, les correspondances parviendront aux pays de destination assez tôt pour être livrées à leur adresse avant Noël.

Ces indications ne sont valables que pour les ports de débarquement et les localités reliées avec ceux-ci par une ligne de chemin de fer. Les envois à destination de localités privées de communications ferroviaires doivent être expédiés plus tôt, en raison de la durée du transport dans le pays de destination.

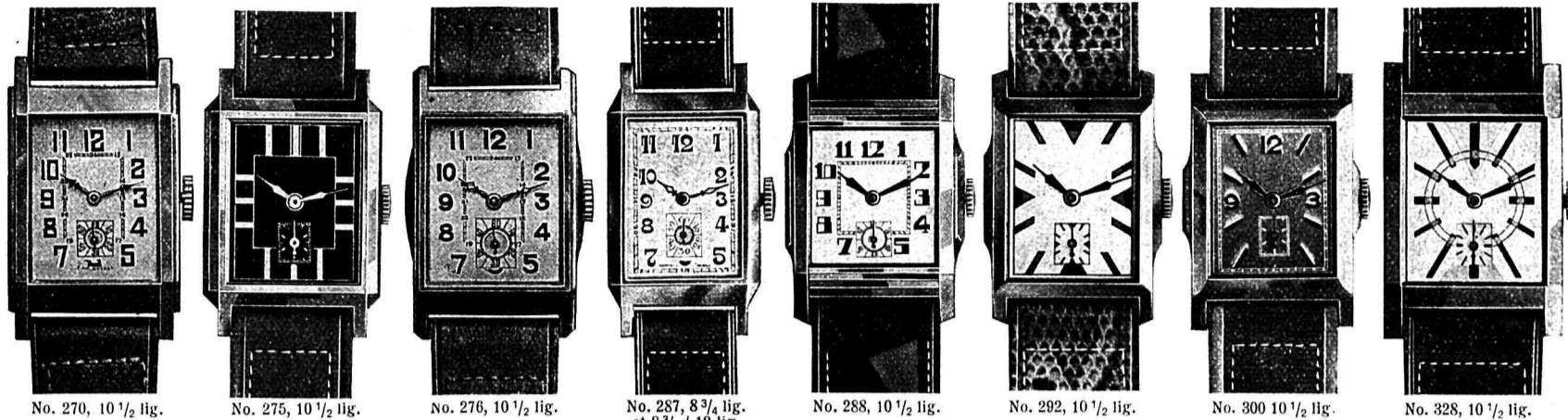
Afrique du Sud, Union de l'	30 XI
» orientale britannique	29 XI
» orientale portugaise	23 XI
Argentine (sans Buenos-Aires)	29 XI
» (seulement Buenos-Aires)	2 XII
Australie (sans l'Australie occidentale)	18 XI
» (seulement l'Australie occidentale)	25 XI
Bésil (sans Pernambuco)	2 XII
» (seulement Pernambuco)	10 XII
Canada (Provinces occidentales)	8 XII
» (Provinces orientales)	12 XII
Ceylan	2 XII
Chili	29 XI
Chine	25 XI
Egypte	17 XII
Etats-Unis d'Amérique (Etats occidentaux)	8 XII
» » (Etats orientaux)	12 XII
» » (New-York ville)	16 XII
Ethiopie	5 XII
Inde britannique (sans Bombay)	2 XII
» (seulement Bombay)	9 XII
Indes néerlandaises	30 XI
Japon	2 XII
Mexique	8 XII
Palestine	16 XII
Syrie	16 XII
Uruguay	2 XII
Vénézuéla	1 XII

**Informations**

**Avis.**

Les maisons Blum-Bloch, Adrien, Bâle, Verspreet, Evariste, Bruxelles-Schaerbeek, sont en faillite. Les créanciers sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte en triple, au plus vite, afin que nous puissions produire dans les délais.

# LOUIS LANG S.A., PORRENTVY



No. 270, 10 1/2 lig.

No. 275, 10 1/2 lig.

No. 276, 10 1/2 lig.

No. 287, 8 3/4 lig. et 8 3/4 / 12 lig.

No. 288, 10 1/2 lig.

No. 292, 10 1/2 lig.

No. 300 10 1/2 lig.

No. 328, 10 1/2 lig.

Quelques modèles des genres que nous exécutons en argent, métal chromé, lapidé, façon lapidé, plaqué or laminé.

**Pierres fines pour l'Horlogerie**  
Grenat, saphirs, rubis, etc.

## RUBIS SCIENTIFIQUES

Pierres à emboutir - Pierres à chasser  
— Diamètre précis —  
Pierres-boussoles pour compteurs électriques  
Pierres pour rhabillage.

**THEVRILLAT & C<sup>o</sup>**  
**PORRENTVY**

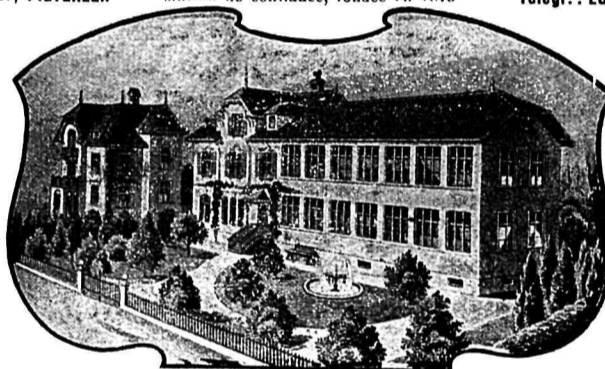
LIVRAISON PAR RETOUR 2291

Fabrique de Pierres fines pour l'Horlogerie

## LUTHY & C<sup>ie</sup> S. A.

TÉLÉPHONE 77110 PIETERLEN (SUISSE) TÉLÉPHONE 77110  
Télegr. : LUTHY, PIETERLEN Maison de confiance, fondée en 1875 Télegr. : LUTHY, PIETERLEN

Maison renommée  
par la bienfaisance de ses  
produits.



Installation spéciale  
pour l'entreprise de la  
grande série.

Pierres à emboutir. - Pierres à chasser. Diamètres précis.  
Pierres-boussoles pour compteurs électriques.  
Pierres pour rhabillage.

## LOUIS GODAT

Spécialité : BIJOUTIER

### LAPIDAGES FACETTES GLACIS

TOUS GENRES, TOUS MÉTAUX

POLISSAGE, FINISSAGE BUTTLER, ETC.

Léopold Robert 109

Téléphone 24.483

LA CHAUX-DE-FONDS



Une salle pour vos conférences  
et un excellent repas

au

Buffet  
*J. Widmer*  
Bienne

Exigez le **CHROMAGE**

**J. ROULET & C<sup>ie</sup>, BIENNE**

Succ. de A. STROHL & Cie

Téléphone 23.77.

6, Chemin de la Champagne.

## MACHINES A LAPIDER

Plus de 300 machines en fonction  
Références de tout premier ordre

**G. JORNOD, Ingénieur-Constructeur**

Rue de la Scie 2 GENEVE Téléph. 52.889

## Bureau d'Ingénieur-Conseil

(spécialiste en horlogerie et en petite mécanique)

LAUSANNE **A. Bugnion** GENEVE  
2, Grand-Pont 20, rue de la Cité

Dépôts de brevets d'invention, marques, dessins et modèles industriels.  
Expertises sur la valeur des brevets d'invention.

Examen sur la qualité des montres. Etablissements de calibres. Mise au point d'inventions et constructions de modèles.

Monsieur Bugnion reçoit personnellement, tous les mardis, de 2 à 5 h. à son bureau de La Chaux-de-Fonds, rue Neuve 18, (téléphone 21.164). Sur demande, rendez-vous sur place pour les autres localités de la région.

## SERTISSAGES TOUS CALIBRES ET TOUS GENRES

Ancre et cylindre — Bouchons et fixes

TRAVAIL SOIGNÉ — PIERRES DE QUALITÉ

Demandez mes derniers prix

**F. GONSETH-CRIBLEZ, BIENNE**

Téléphone 20.79

Rue de la Société, 5

— Les créanciers de la maison  
*Amicosa S. A., Genève,*  
sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte en triple, afin que nous puissions sauvegarder leurs intérêts.

— Nous mettons en garde contre:  
*Miserez, J., Le Perreux (France)*  
*Palladino, Domenico, Milan.*

*L'Information Horlogère Suisse*  
La Chaux-de-Fonds. Rue Léopold Robert 42.

**Pour nos fabricants-exportateurs.**

Nous attirons l'attention de nos fabricants d'horlogerie exportateurs sur le tableau de correspondance des paquebots-poste (service des colis postaux) paraissant à la page 400 du présent numéro.

**Douanes**

**Pologne. — Nouveau tarif douanier et réductions conventionnelles.**

Comme on le sait, le nouveau tarif douanier polonais est entré en vigueur le 11 octobre 1933. La *Fédération Horlogère Suisse*, No. 73 du 7 décembre 1932, a publié les positions tarifaires concernant l'horlogerie et la bijouterie.

En raison des traités de commerce ou conventions commerciales encore en vigueur à cette date, conclus entre la Pologne et plusieurs Etats, des réductions conventionnelles sont consenties, dont la Suisse, sur la base du traité de commerce polono-suisse du 26 juin 1922, reste bénéficiaire.

Voici, d'après une publication du 14 octobre dernier, du « *Dantziger Zollblatt* », les réductions en question:

1264 Produits en argent:

- P 3) Boîtes de montres en argent, même doré
  - a) sans perles véritables ou pierres précieuses pesant, par pièce:
    - 1) plus de 10 gr. 12,500 Zl. par 100 kg.
    - 2) 10 gr. et moins 30,000 Zl. par 100 kg.
- P 4) Autres produits, aussi partiellement dorés: sans perles véritables ou pierres précieuses 20,000 Zl. par 100 kg.

1266 Produits en or, platine, etc.

- P 3) Boîtes de montres
  - a) en or,
    - 1) sans perles véritables, pierres précieuses 200,000 Zl. par 100 kg.
  - b) en platine,
    - 1) sans perles véritables, pierres précieuses 300,000 Zl. par 100 kg.
- P 4) Autres produits, aussi partiellement émaillés:
  - 1) sans perles véritables, pierres précieuses 175,000 Zl. par 100 kg.

Mentionnons encore que l'importation des articles ci-dessous désignés est interdite en Pologne:

- 1257. Imitation de pierres précieuses et pierres semi-précieuses.
  - 1258. Bijouterie fautive, broches, chaînettes, etc.
  - 1259. Produits en coraux véritables, etc.
  - 1260. Pierres précieuses et semi-précieuses, etc.
  - 1261. Perles véritables, aussi perles de culture.
  - 1264. PP. 1, 3, 4. Boîtes de montres et autres ouvrages en argent.
  - 1266. PP. 1, 3, 4. Boîtes de montres et autres ouvrages en or et platine.
- L'importation des produits de la position 775. PP. 1, 2. Cages et cabinets d'horloges en bois, 909. Verres de montres, 1171. P. 3. Mouvements de pendules et pendulettes, demeure interdite jusqu'au 30 avril 1934.

**Registre du commerce**

**Raisons sociales.**

**Enregistrements:**

1/11/33. — *Huga S. A.*, soc. an. cap. soc. frs 10,000 nom., fabrication et commerce d'horlogerie. Cons. adm.: Paul-Ulysse Huguenin, du Loclé. Bureaux: Rue Léopold Robert 73 a, La Chaux-de-Fonds.

7/11/33. — *Neue Silberwaren A. G.*, soc. an. cap. soc. fr. 60,000 nom., achat et vente d'argenterie, etc. Cons. adm.: Dr. Ernst Brandt, de Sumiswald, présid., Ernst Zulauf, de Langenthal, membre. Gérant: Fritz Siegrist, de Murgenthal, sign. tous collectiv. à deux. Siège: Waisenhausplatz 21, Berne.

**Modifications:**

(Rectification). *Fabrique de Boîtes La Centrale*, soc. act., Bienne. L'information parue dans notre numéro 45 du 8 courant, page 391 est à rectifier comme suit: Paul-E. Brandt s'est retiré comme délégué du Cons. adm., sa sign. radiée, tout en restant membre du Conseil. Adrien Brandt reste seul délégué du Cons. adm. avec sign. indiv.

2/11/33. — La soc. n. coll. « *A. Prudat et Froidevaux* », est dissoute, sa raison radiée. Actif et passif sont repris par *Arthur Prudat* (de Fontenais), fabrication de cadrans émail, Fontenais s. Porrentruy.

3/11/33. — Le chef de la maison « *L. Grauwiler-Guggenbühl Nachf. von Guggenbühl-Merian* », horlogerie-bijouterie, Bâle, modifie la raison sociale en celle de *Grauwiler-Guggenbühl*.

**Radiations:**

2/11/33. — *Théodore Etienne, Fabrique Ega*, fabrication, achat et vente de balanciers pour montres, ainsi que toutes pièces se rattachant à l'horlogerie et la mécanique, La Chaux-de-Fonds.

2/11/33. — *A la Tortue S. A.*, soc. an., bijouterie, etc., Lausanne.

3/11/33. — *Marius Capt, succ. de F. Capt-Vionnet & Fils*, contrepivots rubis et saphir pour l'horlogerie, Brassus.

**Faillites.**

**Clôture de faillite:**

17/10/33. — Succession répudiée de *Bobillier Edouard*, industriel, Môtiers (Neuchâtel).

**Etat de collocation:**

Failli: *Froidevaux, Germain-Homère*, fabricant d'horlogerie, Rue David-Pierre Bourquin 19, La Chaux-de-Fonds. Délai pour action en opposition: 21 novembre 1933.

Faillie: *Muller et Cie*, fabricants de boîtes de montres en or, Renan.

Faillie: *A la Tortue S. A.*, bijouterie et corail, Galeries de St. François, Lausanne. Délai pour action en opposition: 18 novembre 1933.

**Dessins et Modèles**

**Dépôts:**

No. 51597. 21 août 1933, 18 1/4 h. — Ouvert. — 1 modèle. — Ponts pour mouvements d'horlogerie. — *A. Schild S. A.*, Granges (Soleure, Suisse). Mandataires: Bovard et Co., Berne.

No. 51601. 21 août 1933, 18 1/4 h. — Ouvert. — 6 modèles. — Calibres de montres en toutes grandeurs. — *Fabrique d'Ebauches de Peseux S. A.*, Peseux (Suisse). Mandataire: A. Bugnion, Genève.

No. 51605. 22 août 1933, 17 h. — Ouvert. — 6 dessins. — Cadrans. — *Ami Champod*, Genève (Suisse).

**Prolongation:**

No. 35249. 8 septembre 1923, 13 h. — (IIIe période 1933-38). — 1 modèle. — Ancre d'échappement de montre. — *A. Schild S. A.*, Granges (Soleure, Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne; enregistrement du 5 septembre 1933.

**Brevets d'invention**

**Radiations:**

- Cl. 87 c, No. 160231. — Porte-outils avec outils.
- Cl. 71 c, No. 130940. — Montre.
- Cl. 71 c, No. 159980. — Procédé pour la fabrication d'aiguilles pour montres, compteurs, etc.
- Cl. 71 f, No. 146305. — Montre de poche utilisable en pendulette.
- Cl. 71 f, No. 153248. — Dispositif de fixation d'un instrument de mesure, montre, baromètre-anéroïde, etc.
- Cl. 71 f, No. 153541. — Boîte munie d'une lunette portant une glace en une matière incassable.
- Cl. 79 k, No. 105287. — Tour à décolleter.
- Cl. 95, No. 144932. — Briquet-montre.
- Cl. 95, No. 145212. — Briquet-montre.

**COTES**

14 novembre 1933

**Métaux précieux**

- Argent fin en grenailles fr. 65.— le kilo.
  - Or fin, pour monteurs de boîtes » 3500.— »
  - » laminé, pour doreurs » 3575.— »
  - Platine » 5.40 le gr.
- Boîtes or et bijouterie, Cote No 3 en vigueur dès le 7 juin 1929.

**Cours du Diamant-Boart:**

Prix de gros en Bourse au comptant.

- Qualités ordinaires Par carat fr. 3.10 — 3.30
- Grain fermé, petit roulé » 3.40 — 3.70
- Boart Brésil » 3.80 — 4.10
- Eclats » 2.50 — 3.—
- Carbone (Diamant noir) » 18.— — 22.—

Tendance: Marché très ferme. Le Syndicat commence à demander des prix plus élevés pour l'industriel.

Cours communiqués par:

*J.-K. Smit & Zonen, Amsterdam.*  
Agent: *S.-H. Kahl, Diamants, Genève.*

**Comptant**  
London 7 nov. 8 nov. 9 nov. 10 nov.  
(Ces prix s'entendent par tonne anglaise de 1016 kg. en £ stg.)

Aluminium intér.	100	100	100	100
» export.	100	100	100	100
Antimoine	39-40	39-40	33-40	39-40
Cuivre	31-11/3	32-1/6	31-18/9	31-12/6
» settl. price	31-10	31-17/6	31-17/6	31-15/
» électrolytiq.	35-36	35-36	35-36	35-36
» best selected	34-35-5/	34-5-35-10/	34-5-35/10	34-5-35-10
» wire bars	36	36	36	36
Etain anglais	225-15/	227-17/6	230	229-12/6
» étranger	224-17/6	226-15/3	230-2/6	229-7/6
» settl. price	224-15/	226-15/	230	229-10
» Straits	230-15/	232-5/	235-10/	235
Nickel inférieur	225-230	225-230	225-230	225-230
Plomb anglais	11-15/	11-17/6	11-18/9	11-16/3
» étranger	11-15/	11-17/6	12	11-17/6
» settl. price	11-15/	11-17/6	12	11-17/6
Zinc	15-8/9	15-16/3	15-17/6	15-13/9
» settl. price	15-10/	15-15/	15-17/6	15-12/6

**Comptant**  
Paris 7 nov. 8 nov. 9 nov. 10 nov.  
(Ces prix s'entendent en francs français par kg. 1000/1000)

Nitrate d'argent	187	187	187	187
Argent	265	265	265	265
Or	17.500	17.500	17.500	17.500
Platine	22.000	22.000	22.000	22.000
» iridié 25 %	30.250	30.250	30.250	30.250
Iridium	45.000	45.000	45.000	45.000
(en francs français par gramme).				
Chlorure de platine	10,20	10,20	10,20	10,20
Platinite	11,80	11,80	11,80	11,80
Chlorure d'or	9,15	9,15	9,15	9,15

**London** 7 nov. 8 nov. 9 nov. 10 nov.  
(Ces prix s'entendent par once troy (31 gr. 103) 1000/1000)

Or (shill.)	130/10 1/2	131/10	130/11	129/8
Palladium (Lstg.)	4.10/	4.10/	4.10/	4.10/
Platine (shill.)	155	155	155	155
(par once standard 925/1000 en pence).				
Argent en barres	185/8	18.1/2	18.9/16	18.7/16

**New-York** 7 nov. 8 nov. 9 nov. 10 nov.  
(Ces prix s'entendent en cents par once de 31 gr. 103).

Argent en barres	—	41.7/8	42.7/8	42.3/4
------------------	---	--------	--------	--------

**Escompte et change.**

Suisse: Taux d'escompte 2 1/2 %  
» » avance s/nantissement 2 1/2 3/4 %

	Parité	Esc. Demande	Offre	
	en francs suisses %			
France	100 Frs	20.305	21 1/2	20.18
Gr. Bretagne	1 Liv. st.	25.22	2	16.54
U. S. A.	1 Dollar	5.18	2	3.16
Canada	1 Dollar	5.18	—	3.20
Belgique	100 Belga	72.06	3 1/2	71.80
Italie	100 Lires	27.27	3 1/2	27.10
Espagne	100 Pesetas	100.—	6	42.30
Portugal	100 Escudos	22.29	6	15.50
Hollande	100 Florins	208.32	2 1/2	208.—
Indes néerl.	100 Guilders	208.32	—	207.—
Allemagne	100 Reichsmk.	123.45	4	122.90
Dantzig	100 D.Gulden	100.88	3	—
Autriche	100 Schilling	72.93	5	—
Hongrie	100 Pengö	90.64	4 1/2	—
Tchécoslov.	100 Cour.	15.33	3 1/2	—
Esthonie	100 Cour.	139.—	5 1/2	—
Lettonie	100 Lats	100.—	5 1/2	—
Lithuanie	100 Lits	51.80	6-7	—
Russie	100 Tchervon.	2666.—	8	—
Suède	100 Cr. sk.	138.89	2 1/2	84.50
Norvège	100 Cr. sk.	138.89	3 1/2	82.—
Danemark	100 Cr. sk.	138.89	3	72.—
Finlande	100 Markka	13.05	5	7.20
Pologne	100 Zloty	58.14	5	—
Yougoslavie	100 Dinars	9.12	7 1/2	—
Albanie	100 Francos	100.—	8	—
Grèce	100 Drachmes	6.72	7	—
Bulgarie	100 Leva	3.74	8	—
Roumanie	100 Lei	3.10	6	—
Turquie	100 Livres t.	2278.40	—	—
Egypte	100 Livres ég.	2592.—	—	—
Afrique Sud	1 Liv. st.	25.22	3 1/2	—
Australie	1 Liv. st.	25.22	6 1/2-7	12.50
Argentine	100 Pesos	500.—	6	—
Bésil	100 Milreis	62.08	—	—
Chili	100 Pesos	63.—	4 1/2-6	—
Uruguay	100 Pesos	536.—	—	—
Colombie	100 Pesos	504.—	5	—
Pérou	100 Soles pér.	207.50	6	—
Equateur	100 Sucres	103.60	4	—
Bolivie	100 Bolivianos	189.16	—	—
Vénézuéla	100 Bolivars	100.—	—	—
Mexique	100 Pesos	258.32	—	—
Philippines	100 Pesos	258.—	—	—
Indes brit.	100 Roupies	189.16	3 1/2	115.—
Chine	100 Taels	100.—	—	—
Japon	100 Yens	258.33	3.65	90.—

\*) Cours du service international des virements postaux.  
N.B. Les cours indiqués pour les pays d'outre-mer sont approximatifs.

**POUR NOS EXPORTATEURS D'HORLOGERIE**  
**Correspondances des Paquebots - Poste**  
**COLIS POSTAUX**

Novembre 1933

Novembre 1933

PAYS	Date des départs	Dernier jour de consignation à					Durée du transport du bureau d'échange au port de débarquement
		Chaux-de-Fonds	Genève	Locle	Bienne	Soleure	
Grèce*), Turquie	chaque jeudi de Chiasso *) Les colis postaux à destination des provinces Macédoine et Thessalie sont expédiés de Chiasso tous les jours ouvrables par la voie de terre.	veille 17.00	veille 17.00	veille 17.00	veille 17.00	veille 17.00	Salonique = 4-5 jours Volo = 4-7 jours Le Pirée = 5 jours Constantinople = 6 jours
	Colis flèches départ de Lausanne 4.38, tous les jours pour Salonique, Athènes, Constantinople, Angora, Eski-Chéhir et Adana.	veille 12.00	veille 12.00	veille 12.00	veille 12.00	veille 12.00	Salonique = 2 jours Athènes = 2 1/2 jours Constantinople = 2 1/2 j. Eski-Chéhir = 3 1/2 jours Angora = 3 1/2 jours Adana = 3 1/2 jours
Aden, Inde britannique et Perse	chaque jeudi de Genève	mercredi 18.45	mercredi 18.45	mercredi 18.45	mercredi 18.45	mercredi 18.45	Aden = 10 jours Bombay = 15 jours Zahédane (Duzdap) = 19 j Bouchir = 20 jours Kasré-Chirine = 23 jours
Hongkong, Chine et Japon	novembre 2, 8, 16, 22, 30. décembre 6, 14, 20, 28. de Genève.	veille 18.45	18.45 veille	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	Hongkong = 30-32 jours Shanghai = 33-37 jours Kobé = 36-41 jours Yokohama = 41-46 jours
Siam	novembre 2, 16, 30. décembre 14, 28. de Genève.	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	Penang = 23 à 25 jours, de Penang à Bangkok par chemin de fer en 2 jours
Ceylan, Etablissement du Détroit, Indes orientales néerlandaises	nov. 2*, 8**, 17*§), 23*, 29**. déc. 8 §), 14*, 20**, 29*§). **) de Genève *) de Chiasso §) excepté Ceylan.	*) veille 13.00 **) veille 18.45	veille 12.00 veille 18.45	veille 12.00 veille 18.45	veille 18.45 veille 18.45	veille 18.45 veille 18.45	Colombo = 16-19 jours Singapore = 21-23 jours Belawan Deli = 20-23 jours Batavia = 23-26 jours
Chypre, Iraq, Palestine, Syrie	chaque lundi et jeudi de Chiasso (Chypre le lundi seulement).	veille 13.00	veille 12.00	veille 12.00	veille 18.45	veille 18.45	Larnaca = 6 jours Haïfa = 7 jours Jaffa = 7 jours Beyrouth = 7-8 jours Damas = 7 jours Alep = 8 jours Jerusalem = 7 jours Bagdad = 8 jours Alep = 4 jours
	Colis flèches (pour la Syrie seulement) départ de Lausanne 4.38, chaque lundi et jeudi pour Alep.	veille 12.00	veille 12.00	veille 12.00	veille 13.00	veille 12.00	
Egypte	chaque jeudi de Chiasso	veille 13.00	veille 12.00	veille 12.00	veille 18.45	veille 18.45	Alexandrie = 5 jours
Etats-Unis d'Amérique	novembre 6, 8, 13, 15, 17, 19, 22, 27. décembre 4, 6, 10, 13, 15. de Bâle 17	veille 17.00	veille 15.00	veille 16.00	veille 18.45	veille 18.45	New-York = 7-9 jours
Argentine, Chili	novembre 7, 9, 15, 28. décembre 13, 26. de Chiasso	veille 13.00	veille 12.00	veille 12.00	veille 18.45	veille 18.45	Buenos-Aires = 16-17 jours Santiago = 20-28 jours
Australie	novembre 2*, 9**, 16*, 23**, 30**§. décembre 7**, 14*, 21**. **) de Genève *) de Chiasso	*) veille 13.00 **) veille 18.45	veille 12.00 veille 18.45	veille 12.00 veille 18.45	veille 18.45 veille 18.45	veille 18.45 veille 18.45	Fremantle = 26-28 jours Adelaïde = 30-32 jours Melbourne = 32-34 jours Sydney = 35-37 jours Brisbane = 39 jours

§) Colis sans valeur déclarée seulement.

Lorsque le départ a lieu le lundi, les colis doivent être consignés au plus tard le samedi jusqu'à 17 heures.

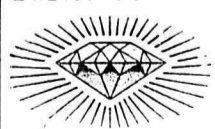
**Chef-Horloger**

connaissant à fond toutes les parties de la montre, depuis l'ébauche à la terminaison complète, bon démonteur-terminateur-régleur, ayant occupé place de chef de fabrication pendant plusieurs années, capable de diriger nombreux personnel, cherche place de suite ou époque à convenir. — Qualité: autorité, ordre, travail précis, rapide et soigné. A défaut entreprendrait terminage ou fabrication pour maison sérieuse et solvable.  
Offres sous chiffre P 3901 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.

**Horlogerie.**

Demoiselle ayant plus. années expér. sur part. d'horlog., connait. fournir., corresp. franç. et anglaise, actuellem. à Londres, cherche place d. maison d'horlogerie en Suisse ou succursale en Angleterre. — Offres S. Jobin, 8, Seymour Road, London, Finchley.

Gebrauchte  
**Graviermaschine**  
(Pantograph-System)  
zu kaufen gesucht.  
**Otto Pilss**, graveur,  
Mythenstr. 5, Luzern.

**Taillerie de Pierres fines et imitations**

**L. Naftule, GENÈVE**  
11, rue Cornavin  
Ajustage et calibrage. Gravure sur pierres  
Assortiment complet de pierres pour  
bijouteries en tous genres.

**Associé**

(bureau) avec apport, est cherché par entreprise sérieuse, branches annexes.  
Faire offres sous chiffre  
**P 3904 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.**

**Timbres Caoutchouc**

en tous genres  
**C. LUTHY** rue Léopold  
Robert 49

**Achetons**

tous postes avantageux de montres, mouvements et boîtes pour l'Angleterre, Colonies et Amérique.

Toutes nouveautés nous intéressent.  
Off. es s. chiffre Y 20209 U à Publicitas Bienne.

**Sommes acheteurs**

en montres de poche, bracelets, automatiques, chronographes, pendulettes, pendules électriques, ainsi que toutes nouveautés pouvant présenter un succès de vente.

Adresser offres à **Churruca y Salaverria S. L.** à Eiba, Espagne.